
**PROCÈS-VERBAL DE LA 2^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MARDI 6 OCTOBRE 2020 À 13 H 30 VIA MICROSOFT TEAMS**

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| Présences | : | Joselle Baril, Philippe Boisvert (<i>a quitté à 16h27</i>), Charles Brochu-Blain, Hélène Chaput, Danielle Combes, Stéphane Chouinard, Annick Cyr (<i>a quitté à 16h53</i>), Mylène Giroux, Paul-Antoine Jetté, Éric Lavoie, Cynthia Lemieux (<i>a quitté à 16h02</i>), Nadine Marchi, Patricia Marsolais, France Perreault et Josianne Rey |
| Absences confirmées | : | Heidi Brisson-Smith et Marie-Pier Lagrange-Smith |
| Invité | : | Louis Dugal |
| Présidence d'assemblée | : | Caroline Otis |
| Secrétaire d'assemblée | : | Julie Bourgault |

2.1 Identification et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 13 h 32.

Madame Caroline Otis souhaite la bienvenue à tous. Elle souligne la présence de trois nouveaux membres :

- Cynthia Lemieux, représentante du personnel professionnel en remplacement de Julie-Hélène Roy;
- Paul-Antoine Jetté, enseignant du secteur technique en remplacement de Pierre Bilodeau-Déry;
- Stéphane Chouinard, enseignant du secteur préuniversitaire en remplacement de Martine Lavallée.

2.2 Adoption de l'ordre du jour

CDEL201006-01

Sur une proposition de monsieur Éric Lavoie, dûment appuyée par madame Danielle Combes, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

- 2.1 Identification et constatation du quorum
- 2.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.3 Rôle et responsabilités de la commission des études
- 2.4 Présentation du rapport de libération de tâches
 - 2.4.1 Soutien aux étudiants en difficulté
Présenté par : Danielle Combes
- 2.5 Adoption et suivi du procès-verbal du 8 septembre 2020
- 2.6 Échanges pédagogiques
 - 2.6.1 Plan de cours à la formation continue (Danielle Combes)
 - 2.6.2 Mesures d'aide à la réussite pour les étudiants de 1^{re} année en tremplin DEC

- 2.6.3 Insuffisance de portable en prêt aux étudiants et qualité du wifi au CRLA
- 2.7 Avis au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme de Sciences de la nature
Présenté par : Josianne Rey et Cynthia Lemieux
- 2.8 Présentation du bilan 2019-2020 des centres d'aide à l'apprentissage
Présenté par : Louis Dugal
- 2.9 Conseil de la réussite
Présenté par : Charles Brochu-Blain et Louis Dugal
- 2.9.1 Présentation du bilan 2019-2020
- 2.9.2 Proposition concernant les recommandations à l'égard du calcul de la cote R
- 2.10 Présentation du plan d'action suite au rapport relatif à l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
Présenté par : Charles Brochu-Blain
- 2.11 Autres points
- 2.11.1 – Covid-19 – Zone rouge
- 2.11.2 - Exigences administratives – Plans de travail
- 2.12 Information
- 2.12.1 Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Réalisation du portrait de notre établissement
Présenté par Charles Brochu-Blain
- 2.13 Dépôt de documents
- 2.13.1 Bilan 2019-2020 et plan de travail 2020-2021 des comités de programme
- 2.13.2 Clientèle – Automne 2020
- 2.14 Prochaine rencontre : mardi 3 novembre 2020 à 13 h 30
- 2.15 Levée de l'assemblée
- Adoptée à l'unanimité.*

2.3 **Rôle et responsabilités de la commission des études**

Madame Caroline Otis présente aux membres les rôles et responsabilités des administrateurs qui siègent à la commission des études en passant en revue certains extraits du règlement n°3.

De plus, elle rappelle que le but de cette instance est de réfléchir sur les dossiers pédagogiques en émettant des commentaires constructifs, et ce, dans le but d'améliorer les projets qui y sont présentés. Le travail collaboratif est priorisé et les critiques positives sont les bienvenues.

Elle indique aux membres que le conseil d'établissement est satisfait des dossiers qui y sont présentés et qu'ils ont confiance en leur jugement en ce qui a trait à la pédagogie.

Finalement, madame Caroline Otis offre la possibilité de changer de président d'assemblée à chaque réunion afin de dynamiser les rencontres. Elle invite les membres intéressés à communiquer avec elle.

2.4 Présentation du rapport de libération de tâches

2.4.1 Soutien aux étudiants en difficulté

Présenté par Danielle Combes

Madame Danielle Combes présente son rapport de libération de tâches qui consistait à trouver des solutions afin d'encadrer les étudiants en Techniques d'éducation à l'enfance présentant des troubles d'apprentissage ou des problèmes psychologiques dans le but de les soutenir dans leur cheminement et leur réussite scolaires.

Suite à plusieurs démarches auprès des étudiants ainsi que du personnel concerné, quelques pistes de solutions ont été identifiées.

Après la présentation, madame Josianne Rey profite de l'occasion pour informer les membres que l'Espace psychosocial a maintenant une page Facebook où les étudiants peuvent se référer. De plus, l'équipe désire mettre sur pied une formation afin d'outiller la communauté pour aider les étudiants en détresse psychologique.

2.5 Adoption et suivi du procès-verbal du 8 septembre 2020

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal du 8 septembre et demandent les modifications suivantes :

- Page 3, premier paragraphe : corriger le mot ville avec un V majuscule;
- Page 4, point 1.7.2. : retirer le troisième paragraphe.

Pour le point 1.7.1, en ce qui concerne les balises qui seront attribuées à l'enseignement synchrone, les membres proposent de tenir une réunion extraordinaire pour en discuter, si le besoin se présente.

Lorsque le procès-verbal sera corrigé, il sera envoyé aux membres et adopté lors de la prochaine assemblée.

En suivi du procès-verbal, madame Caroline Otis indique que la présentation de madame Claudia Drouin portant sur la promotion du Cégep et des programmes, incluant les informations concernant les portes ouvertes, a été déposée dans le dossier partagé pour consultation

2.6 Échanges pédagogiques

2.6.1 Plan de cours à la formation continue (Danielle Combes)

Madame Danielle Combes fait part aux membres que les plans de cours de la formation continue sont différents de ceux du cheminement régulier, ce qui fait en sorte que certaines informations sont manquantes.

Monsieur Charles Brochu-Blain rappelle aux membres qu'il est important que les plans de cours respectent la Politique institutionnelle des apprentissages (PIEA), et ce, pour tous les programmes de la formation continue relevant du collège constituant de L'Assomption.

De ce fait, afin de s'assurer de la conformité des documents, une rencontre entre les membres de l'équipe de direction et la direction de la formation continue sera prévue. Ceci permettra d'éclaircir certains éléments qui portent à confusion.

2.6.2 Mesures d'aide à la réussite pour les étudiants de 1^{re} année en Tremplin DEC

Certains enseignants ont constaté que quelques étudiants de 1^{re} année inscrits en Tremplin DEC ne remettent pas les travaux demandés et semblent démotivés. De plus, les étudiants sont nombreux dans les cours ce qui fait en sorte qu'il n'est pas toujours possible d'effectuer des contacts réguliers avec chacun d'eux. Comme les cours sont majoritairement dispensés à distances, les membres se disent préoccupés par leur réussite.

Monsieur Charles Brochu-Blain en profite pour annoncer qu'un budget a été alloué pour la coordination du cheminement Tremplin DEC à l'hiver 2021.

Les membres évoquent le souhait de recevoir des statistiques sur les abandons au Tremplin DEC.

Madame Caroline Otis fait part à l'assemblée des modalités relatives aux incomplets permanents et temporaires. Suite à plusieurs questionnements, il est convenu d'inviter madame Sonia Ducharme-Beausoleil à la prochaine assemblée pour expliquer le fonctionnement des incomplets.

Monsieur Charles Brochu-Blain réitère que les directions adjointes aux programmes ainsi que les aides pédagogiques et les conseillers pédagogiques sont disponibles pour répondre à leurs besoins.

2.6.3 Informatique – Insuffisance de quantité de portables au CRLA et qualité du wifi au CRLA

Certains étudiants qui ont des cours en présentiel n'ont pas suffisamment de temps pour retourner à leur domicile pour leur prochain cours à distance. Toutefois, ces étudiants ne possèdent pas nécessairement un ordinateur portable et il n'y en a plus de portables disponibles à la bibliothèque en raison des prêts à long terme effectués. Il est proposé d'évaluer la possibilité de mettre à la disposition des étudiants des ordinateurs portables afin qu'ils puissent assister à leur cours à distance.

De plus, on mentionne que le wifi dans le Cégep pose problème dans certaines classes. Lorsqu'un cours est donné de façon magistrale en mode comodal et que des étudiants utilisent également le wifi au même moment, ceci réduit la qualité du réseau et la connexion s'interrompt. Les membres soulignent que l'enseignement comodal permet de dynamiser les cours en ligne et pour les étudiants qui sont à distance, d'entendre les questions et les interventions de ceux qui sont en classe. Il serait donc intéressant de poursuivre ce mode d'enseignement dans le futur et d'évaluer la possibilité d'investir dans l'équipement approprié.

Aussi, on mentionne que la tablette Wacom n'est pas nécessairement conviviale pour tous afin de corriger des travaux de façon électronique. Les membres se demandent s'il était possible de trouver des alternatives pour corriger de façon numérique.

Madame Caroline Otis prend note de ces suggestions et de ces demandes. Elle effectuera les suivis nécessaires et informera les membres de la commission des études ultérieurement.

Elle profite également de l'occasion pour annoncer que du personnel supplémentaire au service informatique a été embauché. Ceci permettra de répondre efficacement à toutes les demandes qui ont doublé suite à l'enseignement à distance et au télétravail.

2.7 **Avis au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme de Sciences de la nature**

Présenté par : Josianne Rey et Cynthia Lemieux

Le Cadre de référence pour la modification d'une grille de cours ayant reçu un avis favorable de la commission des études en 2019-2020, le comité de programme a suivi les étapes pertinentes afin de procéder à la modification du titre du cours *Chimie organique II*, s'offrant à la 4^e session dans le profil Sciences de la santé. Ainsi, le cours est remplacé par Biochimie et nutrition afin d'avoir un titre plus attrayant et qui reflète davantage les contenus enseignés. L'ancien nom portait à croire que le cours avait une présentation semblable au cours *Chimie organique 1 : Fonctions et synthèses*, ce qui n'est pas le cas.

De plus, une recension des plans de cours a permis d'identifier quelques irrégularités dans les grilles de cours des deux cheminements, soit *Sciences pures et appliquées* et *Sciences de la santé*. Ainsi, on peut compter l'ajout de la compétence OOUU au cours Probabilités et statistiques de la grille du profil Sciences pures et appliquées, alors qu'elle figurait dans la grille du profil Sciences de la santé.

Attendu que le comité de programme de Sciences de la nature a suivi les étapes du Cadre de référence pour la modification d'une grille de cours pour procéder au changement de nom du cours *Chimie organique II* pour *Biochimie et nutrition*;

Attendu l'avis favorable du comité de programme de Sciences de la nature;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

Après avoir consulté la grille de cours du programme, il a été constaté que le cours « *Physiologie du vivant* » est toujours disponible comme choix de cours au profil Sciences pures et appliquées alors que celui-ci a été retiré. Afin d'éviter la répétition de cette erreur, il est demandé à ce que la version corrigée soit présentée au conseil d'établissement.

CDEL201006-02

Sur une proposition de madame Hélène Chaput, dûment appuyée par madame Josianne Rey, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement concernant la révision de la grille du programme de Sciences de la nature.

Adoptée à l'unanimité.

2.8 **Présentation du bilan 2019-2020 des centres d'aide à l'apprentissage**

Présenté par : Louis Dugal

Monsieur Louis Dugal présente le bilan 2019-2020 des centres d'aide à l'apprentissage et attire l'attention des membres sur la diminution des demandes d'aide à l'hiver 2020. En raison des événements entourant la Covid-19, il y a eu plusieurs désistements et les tutorats à distance ont été des plus laborieux. Par contre, les demandes d'aide pour l'année 2019-2020 sont comparables à celles de

2018-2019. En ce qui concerne les tuteurs, pour l'année 2019-2020 ceux-ci ont été au rendez-vous et ils ont tous été jumelés avec un tutoré.

Monsieur Dugal annonce que 71 demandes d'aide concernant l'épreuve uniforme de français (EUF) ont été reçues et qu'une ressource enseignante supplémentaire est prévue pour aider les étudiants qui ont des besoins.

Le projet *Arrêt Français* de Techniques juridiques est toujours en cours et il y a eu 12 tuteurs rémunérés travaillant sur ce projet. Celui-ci permet de travailler le développement d'un modèle disciplinaire et la valorisation de la langue. Madame Nadine Marchi œuvre également sur ce projet.

Finalement, il présente les objectifs que les centres d'aide à l'apprentissage se sont fixés pour l'année 2020-2021 :

- Recruter des tuteurs et des tutorés;
- Élaborer plus de matériel de soutien;
- Augmenter les rencontres en présentiel;
- Éviter la surdose de temps d'écran.

2.9 **Conseil de la réussite**

Présenté par : Charles Brochu-Blain et Louis Dugal

2.9.1 Présentation du bilan 2019-2020

Monsieur Louis Dugal présente le bilan 2019-2020 du Conseil de la réussite. En raison des événements entourant la Covid-19, certains objectifs n'ont pu être atteints. Comme le plan stratégique 2015-2019 a été prolongé, le renouvellement du Plan réussite institutionnelle (PRI) a également été reporté.

2.9.2 Proposition concernant les recommandations à l'égard du calcul de la cote R

Les membres ont pris connaissance de la proposition émise par le Conseil de la réussite concernant le calcul de la cote R. Monsieur Louis Dugal en fait la présentation et répond aux questions avec Monsieur Charles Brochu-Blain.

Les membres échangent sur le sujet et sont en accord pour aller de l'avant avec les recommandations.

Toutefois, dans un souci d'équité et pour permettre aux étudiants qui n'ont pas eu de calcul de cote R la session dernière, il serait intéressant de faire en sorte que ce nouveau calcul soit effectif à compter de la session actuelle. Monsieur Brochu-Blain mentionne qu'il vérifiera avec la direction adjointe à l'organisation scolaire s'il est possible de mettre en place ces recommandations pour cette session. Il ajoute qu'il est important de trouver la bonne façon de mettre en application le nouveau calcul, afin d'éviter des erreurs.

Finalement, madame Caroline Otis propose qu'un avis d'inscription soit déposé à la prochaine commission des études dans le but de formuler un avis au conseil d'établissement. Cette proposition convient aux membres.

2.10 Présentation du plan d'action suite au rapport relatif à l'évaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Présenté par : Charles Brochu-Blain

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

2.11 Autres points

2.11.1 Covid-19 : zone rouge

Madame Caroline Otis souligne qu'à la suite des récentes annonces du gouvernement du Québec, notre région est officiellement passée en zone rouge et de nouvelles mesures y sont associées. Comme indiqué par la ministre de l'Enseignement supérieur, nous devons nous référer au protocole d'urgence que nous avons établi, ce qui implique :

- toutes les activités parascolaires prévues en présentiel sont suspendues.
- les cours théoriques qui, jusqu'à maintenant, avaient lieu en présentiel devront être uniquement dispensés en mode virtuel. Toutefois, la clinique d'orthèses visuelles, les laboratoires ainsi que les projets de recherches pourront poursuivre leurs activités en présentiel.

Afin de préparer cette transition, une certaine flexibilité est offerte aux enseignants. Toutefois les cours devront reprendre au plus tard le lundi 19 octobre. Selon notre protocole d'urgence, toutes ces mesures seront effectives jusqu'à la fin de la session d'automne.

Les enseignants s'interrogent sur la possibilité d'insérer une semaine de relâche au calendrier scolaire afin de faciliter la transition. Celle-ci permettrait aux étudiants et aux enseignants de se reposer et de terminer la session en force. Madame Otis indique qu'elle préfère laisser les enseignants décider s'ils utilisent cette période de transition ou non. Elle s'en remet à leur bon jugement et à leur expérience professionnelle.

Il y a également une discussion sur la modification des plans de cours. Monsieur Charles Brochu-Blain mentionne aux membres que si des changements importants sont requis, il est nécessaire d'aviser la direction adjointe responsable du programme. Toutefois, si ces changements sont mineurs, il n'est pas requis d'en informer sa direction adjointe.

2.11.2 Exigences administratives – Plan de travail

Dans le but de permettre aux départements une certaine latitude et de leur laisser le temps de s'adapter à la réalité qu'implique la situation liée à la Covid-19, Madame Caroline Otis annonce que les plans de travail 2020-2021 des départements seront allégés afin de se concentrer sur la réussite de nos étudiants. Comme cette session est hors de l'ordinaire, il est tout à fait justifié de remettre à plus tard des dossiers non prioritaires. Il est certain que certains travaux ne pourront être reportés, car ils sont essentiels à la poursuite de nos activités. Elle laisse le soin aux départements d'en discuter avec leur supérieur immédiat.

Elle informe également l'assemblée qu'il n'y aura plus de présentation pour les libérations de tâches à la commission des études, mais que celles-ci seront déposées pour consultation sur le partage pédagogique.

2.12 Information

2.12.1 Chantier sur la réussite en enseignement supérieur – Réalisation du portrait de notre établissement

Présenté par : Charles Brochu-Blain

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

2.13 Dépôt de documents

2.13.1 Bilan 2019-2020 et plan de travail 2020-2021 des comités de programme

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

2.13.2 Clientèle – Automne 2020

Ce point est reporté à la prochaine assemblée.

2.14 Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 3 novembre à 13 h 30.

2.15 Levée de l'assemblée

La séance est levée à 17 h 00.

Caroline Otis,
Directrice
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

/jb